

La Fondation RTE s'engage pour un univers rural solidaire



Robert SAVY, Dominique MAILLARD et Thierry DAMIEN

Dominique MAILLARD, Président du directoire de RTE et de la Fondation RTE, entouré de deux des personnalités qualifiées du comité exécutif de la Fondation : Robert SAVY, conseiller d'Etat, ancien député et ancien Président du Conseil Régional du Limousin et Thierry DAMIEN, Président de Familles Rurales, membre du Conseil Economique et Social.

Crédit photo : Aldo Sperler

Créée début 2008, la Fondation RTE, sous égide de la Fondation de France, a pour ambition de contribuer à la vitalité des territoires ruraux, en soutenant des initiatives à forte dimension sociale qui contribuent à la richesse et à la beauté des campagnes : patrimoine bâti, produits de terroir, savoir-faire, paysages... Bilan des premiers mois.

Pourquoi est née la Fondation RTE et quels sont ses objectifs ?

Dominique MAILLARD : Le réseau public des lignes à haute et très haute tension irrigue depuis plus d'un siècle l'ensemble des territoires français en participant à leur développement économique et social. RTE, qui assure dorénavant cette mission de service public, a souhaité aller plus loin et s'impliquer autrement dans la vie des territoires, dans une démarche de développement durable. En créant la Fondation RTE, c'est à l'égard du monde rural que nous avons choisi d'exprimer notre solidarité.

La Fondation encourage des initiatives d'intérêt général, soutenant ainsi une dynamique de territoire visant à promouvoir des solidarités locales. Nous nous intéressons en particulier à la préservation et à la valorisation du patrimoine rural. Nous souhaitons apporter le « petit plus » qui fait bouger les choses et, surtout, agir avec les autres. Par ailleurs, notre volonté est que ce soutien ne se limite

pas à un financement. Faciliter l'engagement citoyen de nos collaborateurs et créer des liens de proximité sont également au cœur de nos ambitions. Un tiers des projets a pu être soutenu grâce à la mobilisation de salariés (ou retraités) volontaires de RTE, en tant que parrains ou marraines. Nos 8 500 salariés sont répartis sur tout le territoire et impliqués localement, ils sont donc les ambassadeurs naturels de la Fondation.

Comment percevez-vous l'impact de la Fondation RTE ?

Thierry DAMIEN : Le soutien d'une grande Fondation est un plus indéniable. Il apporte une crédibilité et une visibilité supplémentaires aux projets. La Fondation RTE est la première Fondation de cette envergure à afficher sa volonté d'agir spécifiquement en milieu rural et pour le développement des territoires. C'est une vraie valeur ajoutée pour les actions. Beaucoup d'idées existent en milieu rural

CHAPITRE 1

À propos de l'intercommunalité

et le soutien potentiel de la Fondation RTE permet de les mettre en route en créant une émulation chez les porteurs de projet. Pour les 50 projets soutenus depuis un an par la Fondation RTE, l'aide accordée a été substantielle et a permis à certains projets de démarrer ! Toutes ces actions concrètes sont structurantes pour le milieu de vie (rénovation du patrimoine, travail sur l'histoire et l'identité locale...) mais aussi pour la société (création d'emplois...).

Que peut apporter la Fondation RTE pour le développement des territoires ruraux ?

Robert SAVY : La Fondation RTE connaît bien le milieu rural. Elle sait qu'il a changé, qu'il ne regarde plus vers le passé, et qu'à côté de l'agriculture bien d'autres activités – artisanat, services, tourisme... – en font un espace vivant. Elle sait aussi que trop souvent, dans les territoires ruraux, des idées neuves, des projets originaux, ne se réalisent pas faute d'un financement que les divers acteurs publics ne peuvent apporter

seuls. C'est alors qu'une Fondation peut intervenir utilement en donnant le « coup de pouce » décisif. Tel est le rôle que, depuis maintenant plus d'un an, la Fondation RTE a décidé de jouer. Ses interventions, dans des projets contribuant à maintenir ou consolider sous diverses formes la solidarité entre les hommes et les territoires, sont fidèles à l'esprit de service public dont elle est issue.

Chiffres clés

- Dotation de 3 millions d'euros sur 3 ans.
- Au 4 juin 2009 : 53 projets soutenus pour un total de 891 278 €, dont 20 parrainés par un salarié de l'entreprise, répartis en 4 catégories : l'insertion professionnelle, le développement local, les services en zone rurale et le lien social. Subventions attribuées : 2 618 à 52 500 € pour une moyenne de 16 505 €/projet.
- 6 Comités de sélection/an.

Pour en savoir plus : www.rte-france.com

Zoom sur 3 projets

Les cabanes de vigne du Pays de l'Arbresle : un patrimoine à conserver (Rhône)

Symboles du patrimoine agricole entre Beaujolais et Côteaux du Lyonnais, des cabanes de vigne font l'objet d'un plan de sauvetage et de valorisation initié par l'Office du Tourisme du Pays de l'Arbresle. Accompagnés par l'association d'insertion Émergences Rhône-Alpes, des jeunes sans expérience préparent leur entrée sur le marché du travail en restaurant, dans une première étape, 15 édifices.

« Thierry Fontaine, agent technique à RTE et membre du comité des fêtes de Lentilly, nous a fait connaître la Fondation RTE et nous a proposé de parrainer notre projet. Lorsque notre projet a été retenu par la Fondation, il avait déjà mobilisé plusieurs acteurs (élus, associations...)... mais le soutien important qu'elle nous a accordé a été l'élément qui a levé les dernières inquiétudes et a permis de démarrer avec la rénovation de 15 cabanes ! L'appui du parrain a été primordial car il a contribué activement à la défense du projet. Le soutien de la Fondation RTE a pour nous été essentiel et participe à la réussite de ce projet de sauvegarde du patrimoine et de forte valorisation touristique pour notre territoire. »

Raymond VALOIS, Office du tourisme du Pays de l'Arbresle.



Crédit photo : Médiathèque RTE/ Sophie Brandstorm

Promouvoir l'habitat écologique dans le Lot



Crédit photo : Médiathèque RTE/ Sophie Brandstorm

EECL conçoit des maisons écologiques en harmonie avec le paysage lotois. Déjà fort de 7 salariés en insertion et d'un carnet de commandes bien rempli, il lui faut un local adapté. Le bâtiment auto-construit, vitrine de ses savoir-faire, comprend notamment un atelier de menuiserie et un centre de formation.

Des maquettes pour valoriser le patrimoine architectural et créer du lien social (Isère)

L'association **AVIPAR** est un atelier de loisirs réunissant adultes handicapés et valides autour de la réalisation de maquettes du patrimoine architectural régional. En 20 ans, elle est devenue un véritable outil pour l'insertion des personnes handicapées et, pour certains, une étape vers l'emploi. En partenariat avec le Parc Naturel Régional, elle réalise une série de maquettes valorisant l'habitat traditionnel de la Chartreuse. Ces maquettes seront exposées lors du congrès des Parcs en octobre 2009.

« La réalisation de ces maquettes sur l'habitat traditionnel de Chartreuse est un projet d'ampleur pour l'association. Beaucoup d'adhérents ont un lien avec la Chartreuse mais ils ne peuvent y vivre en raison de leur handicap. Pouvoir être les acteurs de ce territoire leur tient donc particulièrement à cœur même si le travail n'est pas toujours facile à réaliser. Le soutien de la Fondation RTE a apporté une aide financière nécessaire au montage de ce vaste projet mais il a surtout donné un nouvel élan d'enthousiasme et de remotivation aux adhérents. En effet, pour ces personnes handicapées, le soutien de la Fondation d'une grande entreprise est une vraie reconnaissance de leurs compétences et de l'utilité de leur activité. Ils sont d'autant plus fiers de participer à cette action et de réaliser un travail de qualité. »

Anne JACQUEMET, animatrice atelier de l'AVIPAR.

« La Fondation RTE est la première pierre posée pour la construction de cet atelier ! Ce premier soutien est tout particulièrement important. Il nous a permis de valider notre projet et nos orientations en interne et de nous assurer que le projet allait se faire. Le soutien de la Fondation RTE nous a été accordé rapidement et augmente notre crédibilité vis-à-vis des autres financeurs, plus longs à répondre. Enfin, le versement de 50% de la subvention, immédiatement après l'annonce du soutien, nous permet d'avancer concrètement et de commencer les investissements nécessaires à la construction du bâtiment tout en peaufinant les dernières demandes de financement. »

Jacques RAUTUREAU, gérant d'EECL.



Crédit photo : Médiathèque RTE/ Sophie Brandstorm

